

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Caplan, tenue le lundi seize décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures trente à la salle Multifonctionnelle, lieu des séances dudit conseil.

Sont présents : Mme Lise Castilloux, maire
M. Paul-Égide Bourdages, conseiller
M. Jean-Marc Moses, conseiller et maire suppléant
M. Sylvain Bourque, conseiller
Mme Maude Brinck-Poirier, conseillère
M. Jean-Bertrand Molloy, conseiller
M. Joshua Burns, conseiller

Est absent : Aucun

Est aussi présent : M. François Bouchard, directeur général et greffier-trésorier

Cette séance est sous la présidence de Mme Lise Castilloux

Les membres présents forment le quorum.

Mot de bienvenue.

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2025-2027;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un mot de bienvenue, le maire, Mme Lise Castilloux procède à l'ouverture de la séance.

RÉSOLUTION 024-12-349

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Sylvain Bourque propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Unanimité.

RÉSOLUTION 024-12-XXX

3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2027

CONSIDÉRANT l'obligation de chaque municipalité d'adopter son programme d'immobilisations triennal annuellement; selon l'article 953.1 du CM;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 11 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont eu en main le projet de plan triennal d'immobilisations;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Joshua Burns et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le programme triennal d'immobilisations 2025-2027 de la Municipalité de Caplan soit adopté et décrète ce qui suit :

	COMMENTAIRES	COÛT			FINANCEMENT							
		2025	2026	2027	Emprunt	Subvention	Fonds roulement	TECQ 2019-2023 et 24-28	Opérations courantes	Excédent non-Affecté	Excédent affecté	
ADMINISTRATION												
Ordinateurs	Fin durée vie	14 000 \$								14 000 \$		
LOISIRS												
Rénovation Centre sportif				1 900 000 \$	360 600 \$	1 254 000 \$		185 400 \$			100 000 \$	
Véhicule	Remplacement Compass	25 000 \$					25 000 \$					
Terrains tennis	Changer les lumières	8 000 \$				6 400 \$				1 600 \$		
Rénovation Marigot	Peinture et panneaux	10 000 \$				8 000 \$				2 000 \$		
	Ajout de ponton	150 000 \$										150 000 \$
Salle multifonctionnelle	Thermopompe vide grenier	15 000 \$				7 000 \$	8 000 \$					
Budget participatif		100 000 \$										100 000 \$
Ligneuse terrain soccer		6 000 \$				2 000 \$				4 000 \$		
TRAVAUX PUBLICS												
Gratte	Pour rétrocaveuse	15 000 \$					15 000 \$					
Rétrocaveuse				300 000 \$	300 000 \$							
Camionnette				60 000 \$			60 000 \$					
Réparation puit No.4		200 000 \$										200 000 \$
Réhabilitation conduites	Plan intervention		300 000 \$					300 000 \$				
Assainissement des eaux	Plans et devis	800 000 \$			80 000 \$	720 000 \$						
Assainissement des eaux	Travaux		5 000 000 \$	12 000 000 \$	1 700 000 \$	15 300 000 \$						
PP8			600 000 \$		100 000 \$			500 000 \$				
Réfection rang 2 Est	Phase 2	300 000 \$				240 000 \$					60 000 \$	
Réfection rang 2 Est	Phase 3		60 000 \$			48 000 \$					12 000 \$	
WL-28	Brosse à trottoire		15 000 \$				15 000 \$					
SÉCURITÉ INCENDIE												
Appareils respiratoires	Discontinué	70 000 \$				20 000 \$	40 848 \$					9 152 \$
Laveuse à buncker	incluant séchoir	18 000 \$					18 000 \$					
Séchoir à tuyaux			4 000 \$				4 000 \$					
TOTAL		1 731 000 \$	5 979 000 \$	14 260 000 \$	2 540 600 \$	17 605 400 \$	185 848 \$	985 400 \$	21 600 \$	172 000 \$	459 152 \$	

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun commentaire d'émis.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de monsieur Jean-Marc Moses la séance est levée

Il est 20h

Unanimité.

Lise Castilloux
Maire

François Bouchard
Directeur général et Greffier-trésorier

Je, Lise Castilloux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.